

C'est tout simplement impossible. Quelle industrie pourrait résister à pareil état de chose? Où le ministre des Finances veut-il en venir en choisissant cette industrie ou une autre pour la frapper d'une taxe spéciale? C'est une industrie importante. Pourquoi la ruiner?

Nos gens se sont adressés maintes fois au Gouvernement, lui demandant de faire une enquête. Ce changement a été décidé sans le moindre examen, et le ministre s'y obstine en dépit de tous les renseignements qu'il possède. Il a promis à la dernière session d'ordonner une enquête, et M. Russell, l'un de ses propres fonctionnaires, expert en matière de tarif, je crois, est venu dans notre ville dans ce but. Après avoir longuement étudié les besoins et la situation de l'industrie, il a déclaré à Petrolia devant moi et plusieurs autres citoyens, qu'il était venu s'enquérir de l'état de l'industrie croyant qu'il lui serait possible de proposer l'abolition des droits sur à peu près tout ce qui est nécessaire pour cette exploitation. Nous avons demandé l'admission en franchise de tous les articles nécessaires pour l'extraction du pétrole brut, mais, pour une raison ou pour une autre, ce Gouvernement n'a rien fait pour nous.

J'ai demandé au début de cette session une copie du rapport que M. Russell doit avoir fait au ministre des Finances sur ce sujet, et on me l'a refusé comme on me le refuse encore. Pourquoi la Chambre ne connaîtrait-elle pas ce rapport d'un fonctionnaire public ayant fait une étude aux frais du pays? Le public a certainement droit de connaître ce rapport; ce n'est pas un document privé ou confidentiel. Il n'y a rien à cacher à ce sujet. Le ministre de l'Intérieur (M. Stewart) prétextait aussi le caractère privé du rapport Hume l'année dernière, et l'on constata, lorsqu'il fut déposé, qu'il ne renfermait rien de cette nature. Je demande humblement que le ministre des Finances dépose sur le bureau de la Chambre une copie du rapport Russell. Le ministre des Finances sait que s'il osait le déposer sur le bureau de la Chambre ce serait une condamnation de sa conduite à cet égard, et c'est pourquoi il s'en abstiendra.

En 1924, M. George S. Hume, de la division des travaux d'études géologiques, a fait pour le département une enquête de l'industrie pétrolière. Le rapport de cette enquête a été inclus dans les Débats. Il contient les arguments les plus sérieux en faveur de l'assistance à donner à cette industrie. Je n'ai pas l'intention de faire de longues citations de ce rapport; je me contenterai du dernier paragraphe. Voici comment s'exprime M. Hume:

Les conclusions des recherches que j'ai pu faire me portent à croire que l'abolition de la prime serait cause

de l'abandon presque complet des terrains pétroliers de Petrolia, du township d'Enniskillen et d'Oil Springs.

Il a présenté dans son rapport les arguments les plus forts en faveur d'un secours à cette industrie mais rien n'a été fait.

M. BROWN: Ce rapport fournit-il quelque indication à l'égard de la productivité des puits?

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Oui; si l'honorable député veut se renseigner il trouvera dans le *hansard* de l'an dernier,—je regrette de n'en avoir pas un exemplaire ici,—des colonnes et des colonnes du rapport de M. Hume qui a été inséré dans les Débats, les diverses exploitations ayant été soigneusement examinées. Les livres des compagnies et tout ce qui s'y rattachait ont été passés en revue et leurs états apparaissent dans les Débats.

M. BROWN: Mon collègue ne m'a pas compris. Se trouve-t-il quelque rapport permettant de faire la comparaison entre le rendement des puits de pétrole du Canada et celui des puits de pétrole des Etats-Unis?

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Il existe une grande variété de puits non seulement au Canada mais aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, il y a des puits dont le rendement est de 200, 300, 400 et 500 barils chacun par jour, sinon plus, alors que les nôtres ne produisent qu'une très petite quantité de pétrole. Mais c'est une des industries fondamentales du pays. Si le Gouvernement a l'intention de la voir disparaître, il n'a qu'à continuer comme il le fait aujourd'hui.

Pendant combien de temps encore le ministre des Finances traitera-t-il ainsi l'industrie pétrolière? Les Canadiens endureront-ils encore longtemps la perte de leurs industries, les unes après les autres? Le ministre des Finances est celui qui devrait avoir l'énergie de prendre une attitude à cet égard, mais il ruine cette industrie, et s'il continue, il sera cause que des milliers et des milliers des nôtres prendront la route de pays étrangers pour y trouver du travail à cause de la disparition de nos usines. Il n'est pas sans ignorer sans doute que des milliers de Canadiens ont déjà été obligés de quitter leurs foyers et leur patrie pour chercher quelque emploi ailleurs. Combien d'autres seront obligés de s'exiler avant l'adoption de ce budget? Les quotidiens nous apprennent qu'une foule de nos compatriotes assaillent le bureau d'émigration afin de franchir la frontière. Combien de temps encore les Canadiens auront-ils confiance en un homme qui, tout en occupant la position la plus responsable de la vie publique aujourd'hui, livre cette industrie à l'étranger sans faire aucune enquête et sans aucune connaissance de l'exploitation dans laquelle il intervient?